

Documents obligatoires

PORTE **Univer EI2 60**
NR. DE PRODUCTION: **de 2293339 jusqu'à 2293343**

UNIVER EI2 60 STD 1VTL FM 1000x2050 mm Teinte vantail RAL 9010 avec protection UV Teinte dormant RAL 9010 avec protection UV Notice de pose A sceller Entraxe carré poignée 1075MM

4203002 /23 s Poignée P noire M1

4209032 /1 Laquage couleur RAL 9010 avec protection UV VANTAUX 5NR


Ninz S.p.A.
Karl Ninz

Declaration

Pag: 1

Conformité 2021010688 / 03.05.2021 UNI / 1839 / 14.04.2021 B01 / 10688 / 03.05.2021

Aux termes de la norme régie par l'arrêté du 21 avril 1983 du Ministère de l'Intérieur sur les normes techniques et de procédures pour le classement concernant la résistance au feu et la certification des portes et autres éléments de fermeture, la société NINZ SpA, siège social à ALA (TN)-Italie,

d è c l a r e

que les portes coupe-feu dont liste ci-dessous, sont en tous points conformes au prototype objet de l'essai réalisé pour la certification, tant pour les matériaux et les divers composants utilisés pour la fabrication que pour les modalités d'assemblage, de pose et mise en oeuvre qui doivent être rigoureusement respectées par les responsables de l'installation dans les locaux qui leur sont destinés, et rentrent dimensionnellement dans les extensions consenties par la norme.

Qté	Dimension	Class.	N° P.V.	N° P.V.	Dt. P.V.	FM essais	N°	Année
Tableau			N° P.V. Ext		Dt.PV.Ext.	FM maximum	Production	
5	1000x2050	EI2 60	EFFECTIS 07-A-31	07-A-316	29.10.2007	1000x2150 1150x2240	2293339-343	2021

NINZ S.P.A.

Ninz S.p.A.

RÉSISTANCE au FEU des ÉLÉMENTS de CONSTRUCTION

Selon Arrêté du 22 mars 2004 du Ministère de l'Intérieur

PROCÈS-VERBAL de CLASSEMENT n° 07 - A - 316

Durée de validité :

Ce procès-verbal de classement et ses éventuelles extensions sont valables jusqu'au :
29 octobre 2012.

Rapport de référence :

EFFECTIS FRANCE 07-A-316

Concernant :

Un bloc-porte métallique simple action « UNIVER » battant sur huisserie métallique.

Sens de feu : Indifférent

Demandeur :

NINZ s.p.a.

**Corso Trento 2/A
IT – 38 061 ALA**

Ce procès-verbal comporte 22 pages. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE ET MISE EN OEUVRE DE L'ELEMENT

Référence : Blocs-portes type « UNIVER »
 Provenance : NINZ
 Corso Trento 2/A
 IT - 38 061 ALA

1.1 PRINCIPE DE L'ENSEMBLE

Voir planches n° 1 à 17.

Les éléments objets de ce rapport sont des blocs-portes métalliques battant à un vantail munis d'oculus.

Jeux de fonctionnement maximum autorisés :

Traverse haute : 7 mm
 Montant côté paumelles : 8 mm
 Montant côté serrure : 9 mm
 Au seuil : 10 mm

1.2 DESCRIPTION DE L'ELEMENT

GENERALITE	
Fabricant	NINZ s.p.a.
Référence	« UNIVER »
Conception	Bloc-porte à un vantail battant sur paumelles
Equipements spéciaux	Un oculus de dimensions 500 x 600 mm (l x h)
Construction support	Construction support normalisée rigide à forte densité
BATI	
Profils	
Conception	Bâti d'angle en acier
Assemblage	Traverse filante sur les montants
Matériau	Mécanique par torsion
Finition	Tôle d'acier pliée
Dimensions	e = 18/10 mm
	Peint par poudre
	Hors tout : 65 x 53 mm
	Simple feuillure : 61 x 20 mm
Matériel intumescent	
Joint intumescent	ROKU Strip-L 110 (Roif Kuhn GmbH)
Section	24 x 1,5 mm
Mise en œuvre	Centré en fond de feuillure du bâti
	Par bandes adhésives
Joints divers	
Etanchéité aux fumées froides	B002-08-01 (Eurasavatech S.r.l.)
Matériau	EPDM noir
Mise en œuvre	Inséré dans la rainure de 3 x 10 mm ménagée en fond de feuillure du bâti
Assemblage avec la construction support	
Type de fixation	Pattes de scellement
Dimensions	200 x 26 x 2 mm
Nombre	13 minimum
Type de scellement	Mortier standard

VANTAIL	
Conception	
Ossature	Ensemble caisson/couvercle
Epaisseur totale du vantail	60 mm
Matériau	Feuilles d'acier e = 5/10 mm
Assemblage	Par pliage puis soudé par cordons
Feuillure sur le vantail	Recouvrement sur 4 côtés 58,5 x 10 mm en traverses haute et basse 58,5 x 20 mm sur les montants
Renforts	<ul style="list-style-type: none"> 2 renforts horizontaux en traverse haute et basse réalisés par 2 plats d'acier de section 3 x 45 mm 1 renfort vertical toute hauteur côté serrure section 3 x 45 mm 2 renforts pour les attaches de paumelles de section 3 x 55 mm 2 renforts pour les pions anti-dégondage de section 55 x 100 x 3 mm 3 renforts pour une optionnelle installation d'une barre anti-panique dans les angles haut et bas côté paumelles et à mi-hauteur côté serrures
Isolation	
Panneaux de laine de roche	FPI 90 (Flumroc) mv = 90 kg/m³
Conception	Deux couches de laine de roche d'épaisseur 28,5 mm prenant en sandwich une épaisseur de magnésite d'épaisseur 3 mm
Assemblage	Les panneaux de laine sont collés au caisson/couvercle par de la colle silicate K1 (NINZ)
Epaisseur total isolant	58 mm
Condammation	
Type	Serrure à 1 point de fermeture latéral (« 192 ») (OLSO-MECCANICA)
Matériau	Acier galvanisé
Fixation	Sur le vantail par 2 vis M6 x 16 mm
Gâche	Réalisée dans le bâti avec habillage plastic
Organes de manœuvre	
Référence	FS-138F / 353K (HOPPE)
Matériau	Plastic noir
Fixation	2 vis et écrous M5
Axe de manœuvre	A 1125 mm du bas du vantail
Pions anti-dégondage	
Type	201-05-02 (NINZ)
Nombre	2
Matériau	Acier
Dimensions	Ø 12 x 26 mm
Fixation	Visés dans le chant du vantail
Emplacement	A environ 800 mm et 1400 mm du haut du vantail
Gâche	Réalisée dans le bâti avec habillage par bouchons plastic
Paumelles	
Type 1	Paumelle de construction Roll Séries (MAGGI)
Matériau	Acier
Fixation	Rivetée et soudée
Nombre	1
Type 2	Paumelle à ressort Roll Séries (MAGGI)
Matériau	Acier
Fixation	Rivetée et soudée
Nombre	1

Fermeture	TS 71 (DORMA)
Type	Plaque support : 4 vis auto-taraudeuses Ø4,8 x 1,6 mm
Fixation	Corps du FP : 4 vis M5 x 35 mm
OCULUS	
Type	Vitrage feuilleté isolant maintenu par double pareclasseage
Référence	PYROBEL 21 (GLAUBEL)
Dimensions	500 x 600 mm (l x h) e = 21 mm
Pareclose	Tôle d'acier pliée e = 18/10 mm Section hors tout 24,5 x 50 mm Associées à des bandes de joint Intumescent
Calage	Chacune fixée par 2 vis Ø 4,8 x 1,6 mm Par cales en bois de dimensions 20 x 5 x 40 Cordon de silicone ACEICO (MUNGO) vient bloquer le vitrage sur toute la périphérie de la découpe
Joint intumescent	ROKU-Strip (Rohlf Kuhn GmbH) Section : 2 mm x 10 mm Emplacement : entre les pareclasses et le vitrage
MATERIEL INTUMESCENT COMPLEMENTAIRE	
1) Type	ROKU-Strip (Rohlf Kuhn GmbH)
Dimensions et emplacement	Disques Ø35 x 1,5 mm autour des plans anti-dégardage
Dimensions et emplacement	2 bandes de 50 x 186 x 1,5 mm dans la mortaise de la serrure.
Dimensions et emplacement	Une bande de 15 x 55 x 1,5 mm dans l'habillage plastique de la gâche.
Dimensions et emplacement	Une bande continue de 34 x 1,5 mm en fond de feuillure de l'oculus.
2) Type	Palusal 100 (Rohlf Kuhn GmbH)
Dimensions	4 morceaux de dimensions 110 x 110 x 1,9 mm
Emplacements	Dans es 4 angles du caisson du vantail

2. REPRESENTATIVITE DE L'ELEMENT

Les éléments mis en oeuvre dans les conditions décrites par le Laboratoire peuvent être considérés comme représentatifs de la réalisation courante actuelle.

3. CLASSEMENTS DE RESISTANCE AU FEU

Les performances des éléments sont les suivantes :

R	E	I	W	f	-	M	C	S	G	K
	E	I ₁		30						
	E	I ₂		60						
	E			60						

4. CONDITIONS DE VALIDITE DES CLASSEMENTS DE RESISTANCE AU FEU

4.1 A LA FABRICATION ET A LA MISE EN OEUVRE

Les éléments et leur montage doivent être conformes à la description détaillée figurant dans le rapport de référence.

En cas de contestation sur l'élément faisant l'objet du présent procès-verbal, le rapport de référence pourra être demandé à son propriétaire, sans obligation de cession du document.

4.2 SENS DU FEU

INDIFFERENT.

4.3 DOMAINE DE VALIDITE

4.3.1 Variations dimensionnelles admissibles des vantaux

Epaisseur des vantaux : 60 mm

Dimensions hors tout du vantail :

	Minimales	Maximales
Largeur (mm)	500	1150
Hauteur (mm)	1570	2440
	La surface au bloc-porte ne doit toutefois pas dépasser 2,38 m²	

Aucune modification dimensionnelle ne pourra être appliquée sur les cotés exprimés ci-dessus et aucune modification de constitution de l'élément ne pourra être faite sans la délivrance préalable d'une extension de classement par le Laboratoire.

4.3.2 Construction support

Conformément aux règles précisées au paragraphe 13.5, de la norme NF EN 1634-1, les performances indiquées au paragraphe 5, du présent rapport sont également valables pour des blocs-portes installés dans :

- des voiles en béton armé ayant une masse volumique d'au moins 2200 kg/m³ et une épaisseur d'au moins 150 mm ;
- ~~des constructions flexibles telles que décrites au paragraphe 7.2.2.4, de la norme NF EN 1634-1 et pour des performances de durée au moins équivalente à celles des blocs-portes eux-mêmes et sous réserve qu'elles aient été testées elles-mêmes et par ailleurs conformément à la norme NF EN 1364-1 ;~~
- ~~des maçonneries ou parois en béton léger ayant une masse volumique d'au moins 800 kg/m³ avec les mêmes prescriptions d'épaisseur qu'en a) ;~~
- des parois en béton plein ou parpaings ayant une masse volumique d'au moins 1200 kg/m³ avec les mêmes prescriptions d'épaisseur qu'en a) ;

5. DUREE DE VALIDITE DES CLASSEMENTS DE RESISTANCE AU FEU

Ce procès-verbal de classement est valable **CINQ ANS** à dater de la délivrance de l'Appréciation de Laboratoire, soit jusqu'à :

VINGT NEUF OCTOBRE DEUX MILLE DOUZE

Passé cette date, ce procès-verbal n'est plus valable, sauf s'il est accompagné d'une reconduction délivrée par le laboratoire d'Efectis France.

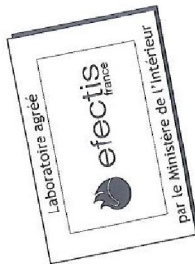
Fait à Maizières-lès-Metz, le 29 octobre 2007



Renaud SCHILLINGER
Chargé d'Affaires



Régis KORYLUK
Chef du Service Consultance
Chef du Service Essais 2

**RECONDUCTION n° 12/1
DU PROCES-VERBAL n° 07 - A - 316**

Selon l'arrêté du 22 mars 2004

Concernant

Un bloc-porte métallique simple action « UNIVER » battant sur huisserie métallique

Demandeur

NINZ s.p.a.
Corso Trente 2/A
IT - 38061 ALA (TN)

**Extensions de classement
reconduites**

Des extensions de classement peuvent se rapporter au procès-verbal de référence. Elles sont cumulables entre-elles après avis d'EFFECTIS France. Les extensions de classement délivrées sur le procès-verbal de référence, et portant les numéros suivants, sont reconduites :
Aucune.

Durée de validité

Le procès-verbal de référence et les extensions de classement mentionnées ci-dessus, ainsi que celles qui seraient délivrées après la date d'édition de ce document, sont valables jusqu'au :
29 octobre 2017.
Passé cette date, le procès-verbal de référence n'est plus valable, sauf s'il est accompagné d'une nouvelle reconduction délivrée par EFFECTIS France. Cette reconduction n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence.

Maizières-lès-Metz, le 1^{er} Août 2012



Jérôme VISSE
Responsable de Pôle
« Portes et fermetures métalliques & Marine »



Sébastien BONINSEGNA
Chef du Service Essais 2

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale.



**RECONDUCTION n° 17/2
DU PROCES-VERBAL n° 07 - A - 316**

Selon l'arrêté du 14 mars 2011 modifiant l'arrêté du 22 mars 2004

Concernant Un bloc-porte métallique simple action « UNIVER » battant sur huisserie métallique.
Sens de feu : Indifférent

Demandeur NINZ s.p.a
Corso Trento 2/A
IT - 38057 ALA

Extensions de classement reconduites Des extensions de classement peuvent se rapporter au procès-verbal de référence. Elles sont cumulables entre-elles après avis d'Efectis France.
Les extensions de classement délivrées sur le procès-verbal de référence, et portant les numéros suivants, sont reconduites :
AUCUNE

Durée de validité Le procès-verbal de référence (ainsi que toutes ses éventuelles révisions) et les extensions de classement, ainsi que toutes leurs éventuelles révisions) mentionnées ci-dessus, ainsi que celles qui seraient délivrées après la date d'édition de ce document, sont valables jusqu'au :
29 octobre 2022.
Passé cette date, le procès-verbal de référence n'est plus valable, sauf s'il est accompagné d'une nouvelle reconduction délivrée par Efectis France.
Cette reconduction n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence.

Maizières-lès-Metz, le 1^{er} septembre 2017



Renaud FAGNONI
Chef de Projets

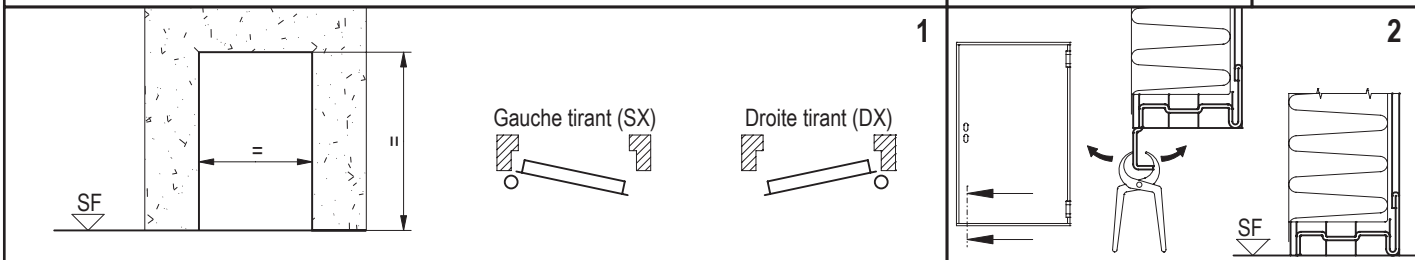


Renaud SCHILLINGER
Directeur Technique
Façades / Compartimentage

NOTICE DE POSE, D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN POUR PORTES UNIVER EI₂60 UN VANTAIL

NINZ s.p.a.
corso Trento, 2/A
I-38061 ALA (TN) / ITALIE

170-F
5001507/5
06/13 1/2

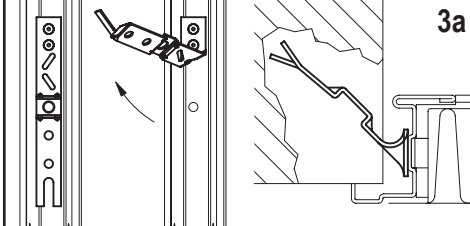


En cas de porte avec des CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES voire les instructions complémentaires en pièce jointe aussi.

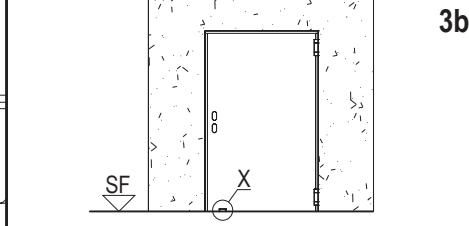
Déballer la porte. Contrôler les dimensions tableau sur étiquette collée sur le dormant. Vérifier le niveau du sol fini (SF) et le sens d'ouverture. Vérifier que le support soit en blocs béton ou ciment homogène de densité 1200±400 kg/m³ et d'une épaisseur minimum de 150mm.

En faisant attention, détacher le couvre-joint de la traverse basse pour une bonne application sur le sol fini (SF).

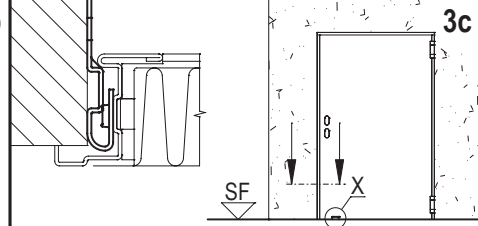
APPLICATION AVEC PATTES APPLICATION AVEC CHEVILLES ACIER APPLICATION AVEC CHEVILLES PLASTIQUE



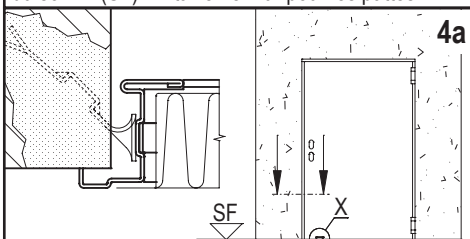
Redresser les pattes de fixation, marquer sur le mur les emplacements respectifs en respectant le niveau du sol fini (SF). Entailler le mur pour les pattes.



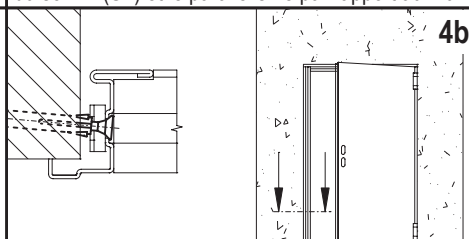
Glisser une entretoise de 10mm en dessous de l'ouvrant des portes avec dim. tableau (FM L) ≥ 1000mm (X). Bloquer la porte provisoirement, d'aplomb dans le tableau, en respectant le niveau du sol fini (SF) et le parallélisme par rapport au mur.



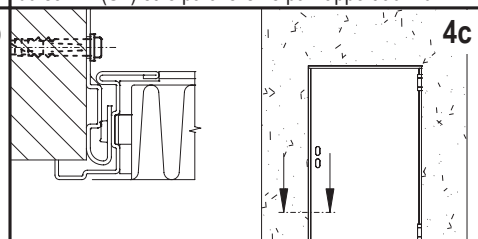
Glisser une entretoise de 10mm en dessous de l'ouvrant des portes avec dim. tableau (FM L) ≥ 1000mm (X). Plier les pattes de fixation, bloquer la porte provisoirement, d'aplomb dans le tableau, en respectant le niveau du sol fini (SF) et le parallélisme par rapport au mur.



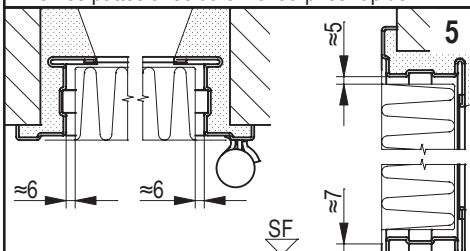
Glisser une entretoise de 10mm en dessous de l'ouvrant des portes avec dim. tableau (FM L) ≥ 1000mm (X). Bloquer la porte provisoirement, d'aplomb dans le tableau, en respectant le niveau du sol fini (SF) et le parallélisme par rapport au mur. Fixer les pattes avec du ciment à rapidité.



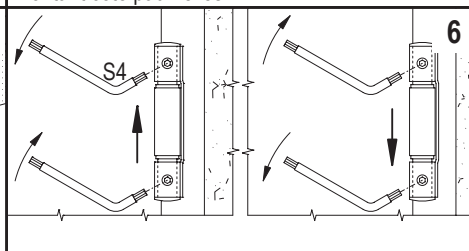
Fixer le dormant par les trous prédisposés sous le joint intumescent avec des chevilles Würth réf. 0910436112 (non fournies), en commençant par le montant côté paumelles.



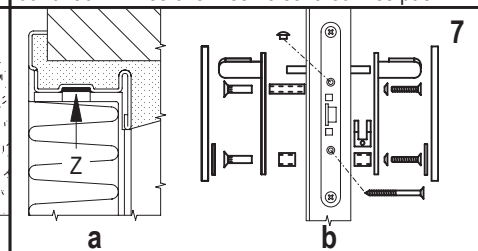
Fixer les pattes de fixation par les trous prévus à cet effet avec des chevilles en plastique Hilti, HRD-UGS Ø10x100mm et le dormant, en proximité des charnières, avec des chevilles métalliques Würth réf. 0910436112. Les chevilles ne sont fournies pas.



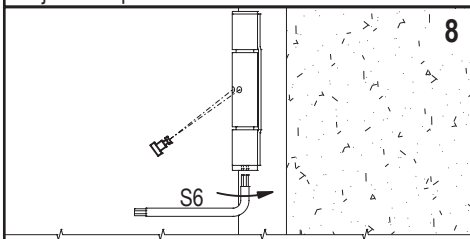
Remplir le vide entre le dormant et le support avec du mortier de ciment en évitant les déformations, puis cacher le dormant avec de l'enduit. Contrôler les jeux indiqués.



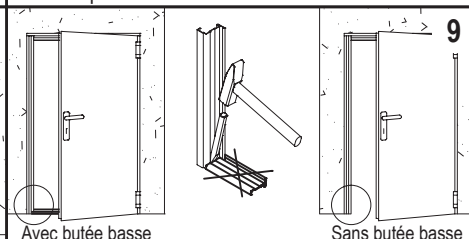
Paumelle portante
Pour rehausser le vantail: dévisser légèrement la vis haute, serrer la basse, resserrer la haute.
Pour abaisser le vantail: dévisser légèrement la visse basse, serrer la haute. Exécuter ces opérations avec beaucoup de soin en s'aidant avec un levier.



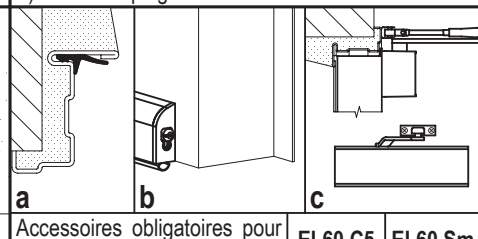
a) Enlever les entretoises et les cales entre dormant et ouvrant et coller le joint intumescent sur la traverse supérieure (Z).
b) Monter la poignée.



Paumelle à ressort
Tendre la paumelle à ressort dans le sens d'ouverture et la bloquer avec le goujon de blocage. Même si la fermeture automatique n'est pas requise ou avec un ferme-porte, bloquer cependant par le goujon.



Attention: la traverse inférieure ne doit pas être enlevée en cas de porte avec des caractéristiques environnementales !
Si la traverse inférieure n'est pas nécessaire la couper au ciseau. La porte Univer est homologuée avec ou sans traverse inférieure.



Accessoires obligatoires pour portes:	EI ₂ 60 C5	EI ₂ 60 Sm
a) joint de fond de feuillure FF/CR	-	●
b) plinthe automatique	-	●
c) ferme-porte (ancrer le bras sur le mur, le ressort doit être légèrement tendu, dans tous les cas)	●	-

NOTICE DE POSE, D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN POUR PORTES UNIVER EI₂60 UN VANTAIL

NINZ S.p.A.
corso Trento, 2/A
I-38061 ALA (TN) / ITALIE

170-F

2/2

NOTES GENERALES

NORME: les instructions devront être suivies scrupuleusement pour reproduire les conditions d'essai et pour assurer un bon fonctionnement de la porte, y comprise la fermeture automatique en outre un entretien régulier est obligatoire.

RESPONSABILITE: il relève de la responsabilité du poseur de suivre les instructions de pose en détail et en particulier les postes 6 et 8 pour la sécurité des utilisateurs.

MAÇONNERIE: aux soins du client d'exécuter les supports (murs) en conformité à la norme EN 1634-1, de remplir le vide entre le mur et le dormant avec du mortier de ciment, comme prévu au point 5 (détail A), et de conserver l'intégrité du support dans les points d'ancrage du bloc-porte.

PEINTURE: la porte standard a une finition thermolaquée par poudres époxy polyester durcies à 180°C. La surface gaufrée est particulièrement résistante. Si elle doit être repeinte nous conseillons la procédure suivante:

- poncer et dépolir soigneusement ;
- appliquer une couche de fond opaque bicomposants ALCEA EPOX 5203/0059 ou équivalent (beige) ;
- peindre avec des laques ou peintures au choix.

NETTOYAGE: la porte sort de l'usine propre et emballée. Il est conseillé d'utiliser un chiffon et de l'eau savonneuse et de ne pas gratter la surface.

GARANTIE: le fabricant répond de la qualité des matériaux comme prévu par la loi. D'éventuelles réclamations pour de la marchandise manquante ou défectueuse doivent être mentionnées sur le bon de livraison ou par courrier dans les huit jours suivant la réception de la marchandise.

ACCESSOIRES STANDARD POUR PORTES COUPE-FEU MARQUEES CE:

Serrure Std015: **CE** 0497/CPD/4265/11 - EN 12209:2003/AC - 3 M 3 1 0 C 2 H A 2 0
Paumelles: **CE** 0789-CPD-2005 - EN 1935:2004 - 4 7 7 1 1 4 0 14

NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN POUR PORTES UNIVER

Toutes les portes coupe-feu doivent être bien contrôlées pour s'assurer qu'elles n'ont pas été endommagées et qu'elles ferment normalement. Le contrôle doit assurer que la porte tourne bien, que le dispositif de fermeture automatique soit fonctionnant. Les contrôles doivent survenir périodiquement pour s'assurer que les dispositifs de fermeture automatique et d'ouverture soient fonctionnant et que les portes se ferment parfaitement. Les portes doivent être libres de toute obstruction (norme CE).

Toutes les 5000 ouvertures et de toute façon au moins tous les 6 mois il faut exécuter les opérations suivantes:

- lubrifier la paumelle portante ;
- lubrifier la paumelle à ressort, surtout le ressort lui-même en l'enlevant ;
- tendre et bloquer le ressort avec le goujon. Contrôler que la force du ressort soit suffisante pour refermer une porte ouverte à 30±2° ;
- lubrifier la serrure et surtout le logement du pêne.

Bien vérifier le bon fonctionnement de tous les accessoires de la porte : poignée, barre antipanique, ferme-porte, etc. Ils doivent tous être lubrifiés au niveau des parties mobiles, en suivant leurs instructions d'entretien.

En cas de fonctionnement non conforme de la porte ou d'accessoires défectueux, nous vous conseillons de prendre contact avec nos services et de demander l'intervention d'un poseur qualifié ou de commander les pièces détachées.

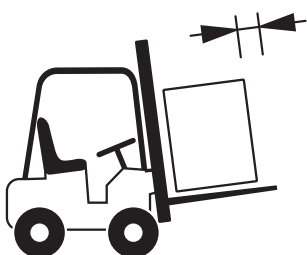
PS: pour la lubrification des pièces, il est conseillé d'utiliser un lubrifiant à bas taux de fluidité.

DEPLACEMENT ET STOCKAGE - EVENTUELLES RECLAMATIONS

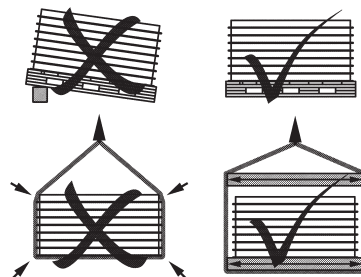
Déplacement: en cas de déplacement avec sangles ou câbles de levage, il faut leurs placer au dessous des semelles, en évitant de leurs positionner au dessous des planches (traverses) des palettes; éviter que les sangles/câbles écrasent les portes, si nécessaire en interposant des entretoises en partie haute. Ne pas déplacer les vantaux avec ventouses.

Stockage: le destinataire de la marchandise doit veiller à la stocker dans un lieu adéquat à l'abri des agents atmosphériques et de l'action des rayons du soleil. Si, pendant les opérations de transport, de chargement ou déchargement, la marchandise est mise en contact avec de la pluie ou de la neige, il est indispensable d'intervenir rapidement et d'enlever le film plastique de protection individuelle et de redresser les portes verticalement pour permettre un bon séchage.

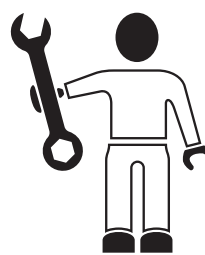
Reclamations: tout défaut extrinsèque sur les portes doit être noté sur le bon de livraison qui est remis signé au transporteur et le fabricant doit en être informé dans les 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception. Tout défaut intrinsèque, ainsi que le précisent les conditions générales de ventes, doit être signalé au fabricant dans les huit jours suivant la livraison, par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans tous les cas, les produits qui présentent des défauts, ne pourront être mis en œuvre et ils devront être tenus à la disposition du fabricant ou de son représentant.



**Déplacer la marchandise
avec l'équipement approprié.**



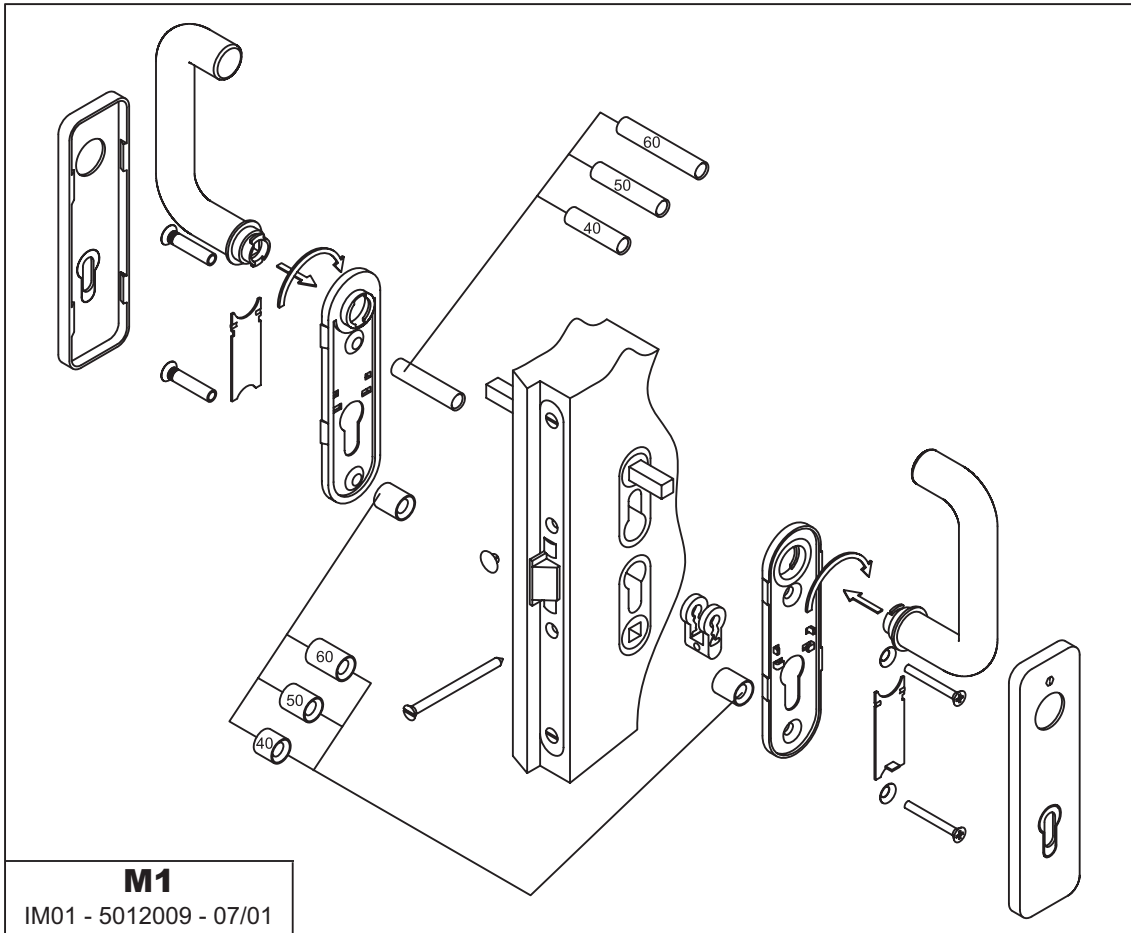
**Entreposer et déplacer
le matériel avec soin.**



**Mise en œuvre par du
personnel qualifié.**



**Ne pas exposer aux
agents atmosphériques.**



M1

IM01 - 5012009 - 07/01

Index

> Cover	Page 1
> Déclaration de Conformité	Page 2
> FRAUNI1AEI60 - Proces verbal de classement 07-A-316	Page 3
> I70-F - Manuel_de_pose_Univer_EI30_EI60_1Vantail	Page 8
> IM01-I - Istruzione_posa_e_manuale_maniglia_M1	Page 10